

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

KOUN BREIZH appelle au soulèvement des pierres et à la marche Gwenn ha Du le 19 août, 14 h à CARNAC

Les errements de la Mairie de Carnac et des services de l'État dans l'affaire de la délivrance d'un permis de construire d'un Mr Bricolage, en un lieu comportant des vestiges archéologiques, ne peuvent plus être ignorés de personne.

Ces vestiges signalés par la DRAC, l'INRAP et figurant dans le périmètre du projet de classement UNESCO, avaient donné lieu à un arrêté prescriptif de fouilles préalables toujours en vigueur au moment de la délivrance du permis.

L'incompréhension règne en Bretagne et ailleurs sur les raisons de ce fiasco mais plus encore peut-être sur l'absence de réaction des principales autorités concernées, comme si, toutes mêlées de près ou de loin à ce désastre, elles se serraient les coudes.

Les médias semblent être passés à autre chose. Pressée par nos associations patrimoniales d'ouvrir une enquête administrative sur ce dysfonctionnement majeur, Mme la ministre de la Culture n'a pas daigné répondre.

Les explications de M. le maire de Carnac « *cela arrive dix fois par ans* », « *nous n'avons pas détruit la Joconde quand même* » nous inquiètent en ce qu'elles témoignent d'une banalisation de ces atteintes à notre patrimoine.

Les services de l'État n'ont jamais témoigné d'une quelconque volonté de remise en ordre de la réglementation.

Même la « région Bretagne » n'a jamais exprimé une quelconque inquiétude quant à la situation de notre patrimoine archéologique à Carnac.

Une fois de plus, c'est au peuple breton de se manifester pour que ces Menhirs ne tombent pas dans l'oubli, que les pouvoirs publics prennent enfin leur responsabilité, et que jamais plus nous n'ayons à connaître une telle destruction de vestiges.

L'association KOUN BREIZH, qui a obtenu l'ouverture d'une enquête pénale pour faire toute la lumière sur cette affaire, est fière de participer au collectif « le Soulèvement des pierres »

.../...

Koun Breizh - Bertaign Tenant – Mémoire de Bretagne

Association à but non lucratif de droit français par la loi du 1er juillet 1901 – n° W563014064

Ti ar Vro Gwened, 3 rue de la Loi _ 56000 Vannes

www.memoire-de-bretagne.bzh

06 68 56 67 69

.../...

Car il faut que les pierres s'expriment, qu'elles crient justice aujourd'hui pour être entendues.

L'affaire des Menhirs de Carnac illustre le peu de considération que les Pouvoirs publics accordent à la sauvegarde du patrimoine breton dans ses composantes, archéologique, monumentales, culturelles et linguistiques.

Nous sommes des citoyens de second rang Nos langues sont des langues de second rang

Notre patrimoine historique est un patrimoine de second rang.

"Pas plus tard que cet été, M. le préfet de la « région des pays de la Loire » vient de signer la destruction du manoir du XV^e siècle ayant appartenu au secrétaire du duc de Bretagne, pour construire une supérette à Bouvron.

Nos vestiges archéologiques ne méritent qu'une considération très limitée, sauf bien sûr lorsqu'ils peuvent être sources de revenus.

Car le respect de l'héritage de nos aïeux et de ce qui est essentiel à l'humain ont laissé place au « pognon ».

L'association KOUN BREIZH appelle tous ceux qui le peuvent à se déplacer le 19 août, 14 h à Carnac pour que les pierres se soulèvent, obtiennent justice et la protection qu'elles méritent.

L'association KOUN BREIZH réitère sa demande à Mme la ministre de la Culture d'ouvrir enfin l'enquête administrative qui s'impose, afin de modifier la réglementation dans le sens d'une véritable protection.

L'association KOUN BREIZH demande à nouveau à la « région Bretagne » de sortir de son silence pour exiger l'octroi de la pleine compétence patrimoniale. C'est aux Bretonnes et aux Bretons qu'il revient de prendre en charge la sauvegarde de leur patrimoine et culture.

Pour Koun Breizh Y OLLIVIER